

# RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

---

Ministère de la transition écologique et  
de la cohésion des territoires

---

*Secrétariat général*  
*Direction des ressources humaines*

**Arrêté du 8 février 2023**

**portant modification de l'arrêté du 18 janvier 2023 relatif à la nomination et désignation des représentants de l'administration et du personnel au comité social d'administration ministériel et au sein de sa formation spécialisée**

NOR: TREK2303551A

*(Texte non paru au Journal officiel)*

**La première ministre, le ministre de la transition écologique et de la cohésion des territoires et la ministre de la transition énergétique, le secrétaire d'Etat à la mer,**

Vu le code général de la fonction publique, notamment ses articles L. 251-1 et suivants ;

Vu l'arrêté-cadre du 30 juin 2022 relatif aux comités sociaux d'administration et aux formations spécialisées au sein du ministère chargé de la transition écologique et de la cohésion des territoires et du ministère chargé de la transition énergétique ;

Vu l'arrêté du 30 août 2022 relatif à la composition et au mode de scrutin des comités sociaux d'administration et des formations spécialisées au sein des services du ministère chargé de la transition écologique et de la cohésion des territoires et du ministère de la transition énergétique ;

Vu l'article 22 du décret n° 2020-1427 du 20 novembre 2020 modifié relatif aux comités sociaux d'administration dans les administrations et établissements publics de l'Etat ;

Vu l'arrêté du 18 janvier 2023 portant nomination et désignation des représentants de l'administration et du personnel au comité social d'administration ministériel et au sein de sa formation spécialisée ;

Vu la démission de Monsieur Jean-Emmanuel ANTAL en date du 2 février 2023 ;

**Décide :**

**TITRE I<sup>ER</sup>**  
**COMITE SOCIAL D'ADMINISTRATION**

**Article 1<sup>er</sup>**

Le tableau de l'article 2 de l'arrêté du 18 janvier 2023 susvisé est remplacé par le tableau suivant :

<b>Organisations syndicales</b>	<b>Membres titulaires</b>	<b>Membres suppléants</b>
<b>FO</b>	Madame Stéphanie FERRARI-PAILLET Monsieur Laurent JANVIER Monsieur François DENEUX Monsieur Edouard ONNO	Madame Malvina CAUBERE Monsieur Pierre VINCENT-LUCE Madame Claire FELD Monsieur Olivier GLEIZES
<b>CGT</b>	Monsieur Philippe GARCIA Madame Isabelle ROBERT Monsieur Gaétan SILENE	Monsieur Yves-Antoine CANDE Monsieur Eric MONATE Monsieur Vincent VAUCLIN
<b>CFDT</b>	Monsieur Dominique VINCENT Madame Jeannine MAGREX Monsieur Jean-Christophe SALUSTE	Madame Joëlle MARTICHOUX Monsieur Éric TAVERNIER Madame Carine DUMAS
<b>UNIPF-UNSA</b>	Monsieur William FIACRE Madame Sylvie MIAN Madame Gwenaëlle HIRTZIG	Monsieur Hervé MANGNAN Madame Anyvette RIET Monsieur Christophe MERLIN
<b>SNCTA-SNPL</b>	Madame Gwenaël Le GUEN	Monsieur Guillaume SINTES
<b>FSU</b>	Monsieur Patrick SAINT-LEGER	Madame Estelle LABBE-BOURDON

### **Article 3**

Le directeur des ressources humaines du ministère de la transition écologique et de la cohésion des territoires et du ministère de la transition énergétique est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié Bulletin officiel du ministère de la transition écologique et de la cohésion des territoires et du ministère de la transition énergétique.

Fait le 8 février 2023

Pour la Première ministre,  
Le directeur des ressources humaines

Jacques CLEMENT

Pour le ministre de la transition écologique  
et de la cohésion des territoires,  
Le directeur des ressources humaines,

Jacques CLEMENT

Pour la ministre de la transition énergétique,  
Le directeur des ressources humaines,

Jacques CLEMENT